

Madame Katja Krüger
Conseillère municipale
Déleguée aux Temps de la ville

Téléphone : 02.23.62.13.82.

Télécopie : 02.23.62.13.89.

k.kruger@ville-rennes.fr

Conseil municipal du lundi 9 mars 2015

Intervention de Katja Krüger

« Si les femmes gagnaient autant que les hommes, cela suffirait à combler le déficit de la sécurité sociale »

Hier, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, de nombreuses initiatives ont été prises pour sensibiliser aux questions des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes et proposer des solutions pour les dépasser.

Ces dernières décennies, des progrès ont été enregistrés comme le droit à l'avortement par exemple ou encore la parité en politique et ceci doit nous encourager à aller beaucoup plus loin dans la conquête de l'Égalité.

Parmi les nombreuses injustices du monde du travail, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes demeurent très importants.

Ainsi, à compétences égales, les femmes gagnent 15.2 % de moins que les hommes ce qui situe la France juste en dessous de la moyenne Européenne (16 %) et loin derrière des États européens comme la Slovénie, La Pologne, la Roumanie, l'Italie ou le Luxembourg.

Cette injustice frappe toutes les catégories socio professionnelles, y compris les fonctions d'encadrement où les femmes touchent 8.6 % de moins en moyenne que leurs homologues masculins.

Une application beaucoup plus stricte des lois en faveur de l'Égalité salariale (il y en a eu 6 depuis 1945) est nécessaire et exige un renforcement de services de l'État comme l'Inspection du travail.

J'ajouterai qu'outre la justice sociale, si les femmes gagnaient autant que les hommes, cela suffirait à combler le déficit de la sécurité sociale.

En décembre 2014, le label «Égalité Professionnelle» a été décerné à notre ville. Rennes est la seule parmi les 50 plus grandes de France à avoir ce label. Ceci est un encouragement pour notre Conseil municipal à aller plus loin dans nos initiatives pour l'Égalité Femmes/Hommes, pour combattre aussi les comportements sexistes, le harcèlement et les autres formes de violences qui peuvent parfois conduire au pire.

J'en suis convaincue, malgré les cris d'orfraie des couches les plus conservatrices de la société, l'éducation dès le plus jeune âge est un sérieux atout pour libérer la société des schémas sexistes, lutter contre les préjugés sur un Sexe ou l'autre, promouvoir le respect.

Tout à l'heure nous allons voter la création de comités consultatifs, notamment le «Comité Égalité Femmes/Hommes», cette instance de concertation nous permettra de poursuivre le travail effectué depuis de nombreuses années avec le comité consultatif «Droits des Femmes».

Je souhaiterais aussi attirer votre attention sur l'importance d'une délibération qui passera beaucoup plus tard en séance ordinaire. Il s'agit des dénominations de voies, d'espaces et d'équipements.

Sur les 9 propositions qui nous seront faites, 8 concernent des femmes.

Par ces nouvelles dénominations, nous reconnaissons la place active des femmes dans la société et leur contribution à l'amener vers le progrès, à la faire vivre et à la libérer.

Ainsi, nous donnons à nos rues des noms de résistantes, de scientifiques, d'une écrivaine et d'une journaliste.

Parmi ces femmes, il y a d'ailleurs Clara Zetkin, figure historique du Parti Communiste d'Allemagne qui est aussi la fondatrice de la journée internationale des droits des femmes que j'évoquais plus haut.

Cette délibération à la charge symbolique très forte ne nous fait pas oublier que seuls 16 % des maires sont des femmes, 6 conseils généraux sur 101 et 1 région sur 22 ont à leur tête une Présidente.

Nous avons conscience du chemin qu'il reste à parcourir et nous avons ici la volonté de faire progresser les droits de toutes et de tous.